

Économies pour les conseils scolaires de l'Ontario

Comme prévu, les économies réalisées au troisième trimestre ont été limitées, totalisant 400 000 \$. Les grandes affaires en cours, comme la phase 3 du plan tarifaire d'Enbridge, ne sont pas encore réglées, et des demandes encore plus importantes seront déposées en 2026.

Les dossiers d'Oshawa Power, Hydro Ottawa et Elexicon Energy pourraient être réglés au quatrième trimestre, mais il est plus probable qu'ils se prolongent jusqu'au premier trimestre de 2026. À moins d'un miracle, l'examen de la phase 3 du plan tarifaire d'Enbridge se terminera aussi au premier trimestre.

Les événements les plus marquants du quatrième trimestre devraient être les dépôts de nouvelles demandes concernant le plan de conservation révisé d'Enbridge pour la période de 2027 à 2030 ainsi que les tarifs d'Alectra Utilities et Ontario Power Generation pour la période de 2027 à 2031.

Comme le disait Carl Sagan, « des milliards et des milliards ».

AFFAIRES COURANTES - GAZ NATUREL

Enbridge Gas - Tarifs de distribution - 2024-2028.

Dans la phase 3 de son plan tarifaire, Enbridge propose d'harmoniser les tarifs à l'échelle de la province en créant une seule zone tarifaire qui remplacerait les trois zones actuelles (dont une relevait auparavant d'Enbridge et les deux autres d'Union Gas). L'entreprise propose aussi d'harmoniser les catégories de clients à l'échelle de la province. Elle préconise également une nouvelle approche pour recouvrer ses coûts de livraison auprès de ses clients, en passant d'une composante tarifaire variable basée sur la consommation à une composante basée sur la demande prévue de chaque client lors de la journée théoriquement la plus froide pour laquelle le réseau est conçu.

Comme prévu, ce processus est hautement technique et fera certainement des gagnants et des perdants, même au sein de groupes de clients qui sont actuellement homogènes. Des sommes considérables sont en jeu. Certains des nombreux clients d'Enbridge, qui incluent la plupart des écoles de la province, bénéficieraient de l'harmonisation, tandis que d'autres verrraient leurs coûts augmenter.

Le passage proposé à un tarif basé sur la demande est particulièrement problématique pour les

écoles, qui comptent parmi les clients dont la consommation de gaz varie le plus en fonction de la température. Il entraînerait des hausses très importantes des coûts de livraison facturés à la plupart des écoles. Nous nous opposons à cette approche non seulement en raison de son impact direct sur les factures des écoles, mais aussi parce qu'elle comporte plusieurs lacunes et qu'elle avantage principalement Enbridge, car elle réduirait le risque financier de l'entreprise, particulièrement dans le contexte de la transition énergétique.

Sans surprise, l'examen de la preuve déposée par Enbridge a été long et minutieux et s'est poursuivi tout l'été. Les négociations en vue d'un règlement entre la vingtaine de parties prenantes ont commencé au début de septembre et devraient se poursuivre jusqu'en octobre. Pour le moment, il est impossible de prédire si ces négociations porteront fruit ou si la Commission de l'énergie devra tenir des audiences.

Enbridge Gas - Plan de conservation. La première partie de cette demande tarifaire - qui consiste à prolonger en 2026 l'application du plan de conservation de 2025 - est maintenant terminée, et il ne manque plus que la décision officielle de la Commission de l'énergie.

Bien que nous soyons de fervents partisans des programmes de conservation, nous nous sommes retrouvés dans une situation délicate concernant cette demande de prolongation. En effet, la majeure partie des 253 millions de dollars prévus pour 2026 est destinée à des programmes qui ne sont plus rentables parce que la taxe fédérale sur le carbone a été supprimée des calculs.

Finalement, nous avons recommandé à la Commission de l'énergie d'approver la prolongation, mais avec des contrôles budgétaires supplémentaires et un calcul de rentabilité tenant compte des avantages de la réduction des émissions. La Commission devrait rendre sa décision avant la fin d'octobre.

Enbridge s'est engagée à déposer d'ici la mi-novembre une demande révisée pour la période de 2027 à 2030, qui se chiffrera probablement à plus de 1 milliard de dollars. La plupart des questions importantes relatives aux dépenses de conservation seront traitées lors de cette phase de l'affaire, et il est peu probable que la Commission de l'énergie rende une décision avant le troisième trimestre de 2026.

Enbridge Gas - Demande de réexamen et appel devant la Cour divisionnaire. Enbridge continue de mener deux contestations distinctes devant la Cour divisionnaire concernant la première phase de son plan tarifaire pour la période de 2024 à 2028. La Cour tiendra des audiences à la fin du premier trimestre de 2026.

Enbridge Gas - Examen du cadre de planification intégrée des ressources. Depuis au moins 20 ans, la Commission de l'énergie tente d'obliger Enbridge à faire de la planification intégrée des ressources (PIR), c'est-à-dire à mettre en œuvre des mesures ciblées de conservation et de réponse à la demande ainsi que d'autres options privilégiées, au lieu de simplement construire davantage de gazoducs. Toutefois, ces efforts n'ont jamais porté fruit.

En 2021, la Commission de l'énergie a établi un ensemble structuré d'exigences qu'Enbridge devait respecter pour mettre en œuvre la PIR et a mis sur pied un groupe de travail pour surveiller et influencer ce processus. (Ce groupe comptait

deux représentants des clients, dont un de nos avocats.) Pourtant, Enbridge n'a encore rien fait.

Cette année, la Commission de l'énergie, exaspérée, a annoncé une révision du cadre de PIR qu'elle a établi il y a quatre ans. Après de nombreuses discussions et un rapport interne du personnel de la Commission, cette révision est désormais en cours. Enbridge propose de nouvelles règles – dont certaines que la Commission a rejetées en 2021 – qui lui accorderaient d'importants incitatifs pour mettre en œuvre la PIR. Notre position est que la PIR devrait être obligatoire et non facultative, et assortie de sanctions en cas de non-respect persistant des objectifs établis.

L'examen de la preuve et une audience devraient avoir lieu au premier trimestre de 2026, et la Commission devrait rendre une décision sur la nouvelle politique d'ici la fin du deuxième trimestre.

AFFAIRES COURANTES - ÉLECTRICITÉ

Hydro Ottawa. Les écoles d'Ottawa sont confrontées à une hausse substantielle des tarifs de ce distributeur, le quatrième en importance de la province. Des interrogatoires écrits et une conférence technique ont eu lieu au troisième trimestre, et une conférence de règlement avec plusieurs parties prenantes est prévue en novembre. Si le dossier n'est pas réglé, la Commission de l'énergie devrait tenir une audience en décembre et rendre une décision au premier trimestre de 2026.

Burlington Hydro. Ce distributeur local voulait hausser ses tarifs de 27,5 %. Après un examen approfondi de la preuve, les groupes de clients, avec un de nos avocats comme négociateur principal, sont parvenus à un règlement qui permettra aux écoles concernées d'économiser environ 400 000 \$ sur les cinq années du plan tarifaire.

Oshawa Power. Cette entreprise proposait pour 2026 une hausse de tarifs de plus de 27 % pour les quelque 75 écoles de la ville d'Oshawa. La demande passait toutefois sous silence le projet de construction d'un nouveau siège social au

centre-ville d’Oshawa, à un coût très élevé, parce que cette dépense ne serait pas effectuée avant 2027. À la suite des pressions que nous avons exercées (notamment en présentant une requête en divulgation de renseignements), l’entreprise a admis qu’une hausse supplémentaire pouvant atteindre 23 % s’appliquerait aux écoles en 2027, mais elle a refusé de fournir plus de détails. En attendant la décision de la Commission de l’énergie sur notre requête en divulgation, l’audience prévue sur l’affaire a été reportée.

L’enjeu pour les écoles d’Oshawa pourrait dépasser 1 million de dollars sur cinq ans, et c’est là un des faits que l’entreprise ne veut pas divulguer pour le moment. C’est pourquoi nous insistons pour obtenir plus de renseignements.

La Commission de l’énergie devrait statuer sur notre requête en divulgation en octobre, tenir une audience à la fin d’octobre et rendre une décision sur la hausse de tarifs au premier trimestre de 2026.

Hydro One Distribution. Hydro One a déposé sa demande annuelle d’ajustement tarifaire, qui comprend une demande de recouvrement des coûts importants liés aux dommages causés par la tempête de verglas qui a touché certaines régions de la province à la fin de mars 2025. Nous participons à l’examen de cette demande afin de nous assurer que l’entreprise ne recouvre pas une deuxième fois des coûts déjà inclus dans ses tarifs et que le financement supplémentaire demandé est calculé correctement et répond aux critères requis. La Commission de l’énergie devrait rendre une décision au premier trimestre de 2026.

Fusion d’E.L.K. Energy et ENWIN Utilities.

La position que nous avons adoptée concernant cette demande est que la Commission de l’énergie devrait approuver la fusion, mais rejeter pour le moment la proposition tarifaire inhabituelle de l’entreprise acquéreuse, ENWIN, qui prévoit des hausses de tarifs exceptionnelles. La Commission devrait rendre sa décision au quatrième trimestre.

Jay Shepherd
Mark Rubenstein
Jane Scott

Au nom de la Coalition de l’énergie des écoles

Vous avez des questions?

Communiquez avec une des personnes suivantes :
Brian McKay (sec@oesc-cseo.org)
Mark Rubenstein
(mark@shepherdrubenstein.com)

La Coalition de l’énergie des écoles est inscrite à titre d’intervenant officiel auprès de la Commission de l’énergie de l’Ontario pour représenter les 72 conseils scolaires de l’Ontario. Son rôle est de protéger les intérêts financiers des conseils scolaires lorsque les entreprises qui distribuent du gaz naturel et de l’électricité demandent à la Commission d’approuver des hausses de leurs tarifs.

La Coalition est représentée par l’avocat Jay Shepherd, qui consulte régulièrement le directeur général de la CSEO.

*Le directeur général,
Ted Doherty
Courriel : solutions@oesc-cseo.org*